



GUIDE DE L'ÉTUDIANTE ET DE L'ÉTUDIANT À L'UNIVERSITÉ

Campus Villejean - La Harpe



ÉDITO

Vincent GOUËSET

Président
de l'Université Rennes 2
—
Prezidant skol-veur
Roazhon 2

Forte de ses 20 000 étudiantes et étudiants répartis sur trois campus – Villejean, la Harpe et Mazier à Saint-Brieuc – l'Université Rennes 2 propose une offre de formation et une activité recherche diversifiées et exigeantes, qui en font un pôle d'excellence national dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts, des lettres, des langues et des sciences du sport.

En ayant fait le choix de vous inscrire cette année à Rennes 2, vous rejoignez une communauté regroupant près de 1400 personnels. Ces personnels, qu'ils soient administratifs, techniques, bibliothécaires ou enseignantes, enseignants et chercheuses, chercheurs vous accompagneront au quotidien dans votre parcours universitaire, pour favoriser votre réussite et votre insertion professionnelle.

Actrice incontournable de la Métropole rennaise et de la Région Bretagne, l'Université Rennes 2 a développé de multiples partenariats pour proposer une offre de formations et une recherche en phase avec les besoins du territoire, ainsi qu'avec les grands défis sociétaux. À son échelle, l'Université Rennes 2 contribue au défi planétaire que représente le dérèglement climatique : un grand chantier de rénovation énergétique des bâtiments sur les campus a commencé. Tout au long de l'année, vous pourrez participer à des animations en faveur du développement durable, visant à réduire l'empreinte carbone des activités de notre communauté.

L'université est par essence un lieu ouvert, accueillant et porteur d'équité sociale, de diversité et de culture. C'est aussi un laboratoire des politiques publiques : budget participatif, épicerie gratuite, mise à disposition de protections périodiques... Nous espérons que vous trouverez toute votre place au sein de notre communauté et que vous saurez faire de nos campus des lieux de vie dynamiques et solidaires.

Gant nerzh he 20 000 studier dasparzhet war tri c'hampus disheñvel – Keryann, La Harpe ha Mazier e Sant-Brieg – e kinnig Skol-Veur Roazhon 2 un toullad stummadurioù hag un obererezh enklaskoù digor hag a-live uhel, ar pezh a ra dioute ur pol broadel eus ar gwellañ war domani ar skiantoù den ha sokial, an arzoù, al lizhiri, ar yezhoù ha skiantoù ar sport.

Graet an dibab ganeoc'h da lakaat hoc'h anv, er bloaz-mañ, e Roazhon 2, e kemerit perzh en ur gumuniezh ma kaver enni ivez tost da 1400 a dud en he c'hoskor.

Pe e vefent diouzh ar c'hoskor melestradurel, teknikel, diouzh koskor al levraouegoù pe e vefent diouzh koskor ar gelennerien hag an enklaskerien, e voc'h ambrouget gante war ar pemdez en ho hent er Skol-Veur, deoc'h da ober berzh hag ho kenemprenadur micherel.

Aktourez diziouerus eus Meurgêr Roazhon hag eus Rannvro Breizh, Skol-Veur Roazhon 2 he deus kaset war-raok lies kevelerezh evit ur c'hinnig stummañ hag un enklask liammet gant ezhommoù an tiriad, ha liammet ivez gant daeadennoù bras ar gevredigezh. A-live Skol-Veur Roazhon 2 e responder da zaeadenn ar blanedenn dirak an direizhañ hinel : krog zo ur pezh chanter nevesadur war gremm ar savadurioù. A-hed ar bloaz e voc'h pedet da gemer perzh en abadennoù e gounid an diorren padus, gant ar pal da goazhañ louc'hoù karbon obererezh hon c'humuniezh.

Dre anien ez eus eus ar skolioù-meur lec'hioù digor, degemerus hag o tiskouez kevionded sokial, diseurtelezh ha sevenadur. Bezañ int ivez labourvaoù ar politikerezhioù foran : boujedennoù perzhiadek, ispiserezh digoust, ar stumm da gaout gwarezennoù amzerioù... Spi hon eus e kavoc'h ho plas en hon c'humuniezh hag e ouvezoc'h ober eus hon c'hampusoù lec'hioù a vuhez leun a startijenn hag a gengred.



SOMMAIRE

4 : VOS ÉTUDES

6 : VOTRE CAMPUS

8 : VOS SERVICES

11 : AIDES AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

12 : Aides financières et matérielles

14 : Santé / social

21 : Accès au sport et à la culture

22 : Transports / mobilité

24 : Logement

27 : ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

29 : Associations étudiantes

31 : Créer une association

33 : Soirées étudiantes

33 : Activités artistiques

34 : Activités sportives

35 : Festivals étudiants et temps forts
thématiques

36 : Événements culturels

36 : Lieux culturels et d'expositions

37 : Pause théâtre

37 : Ciné Tambour (ciné club)

38 : Radio C lab

38 : Financez vos projets avec le FSDIE

39 : Démocratie étudiante

39 : Budget participatif

41 : TRANSITION SOCIO- ENVIRONNEMENTALE

42 : S'engager pour un campus durable

43 : S'informer et agir

44 : Alimentation durable

45 : Tri des déchets & éco-gestes

47 : CONTACTS UTILES

VOS ÉTUDES



INSCRIPTION : DEUX PHASES OBLIGATOIRES

À l'université, l'inscription est réalisée en deux phases obligatoires :

- l'**inscription administrative en ligne** permet la délivrance de la carte étudiante,
- l'**inscription aux enseignements et examens** se fait début septembre : elle concerne le choix des langues, les cours à choix et les options. Cette inscription est impérative pour pouvoir passer ses examens.



AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES

Si vous êtes dans une situation particulière (en emploi, double cursus, artiste ou sportive, sportif de haut niveau...), vous pouvez faire une **demande d'aménagement** auprès de votre UFR. Pour les personnes en situation de handicap, les demandes se font auprès du Relais Handicap (voir p. 9). Il existe notamment une "dispense d'assiduité" qui vous autorise à ne pas assister aux cours et vous offre des modalités d'examen adaptées.

➤ **Plus d'infos sur votre Portail étudiant**



ENSEIGNEMENTS & EXAMENS

La licence est organisée en six semestres soit 180 crédits. Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ou ECTS, communs à de nombreux pays européens. Le semestre et les crédits sont validés si vous avez obtenu **une moyenne au moins égale à 10/20** sur l'ensemble du semestre. De plus, **une compensation est effectuée** à la fin d'une même année entre les deux semestres : si vous obtenez au moins 10/20 sur l'ensemble de l'année, vous validez vos deux semestres.

Les périodes d'examens se déroulent à l'issue de chaque semestre. Les sessions de rattrapage ont lieu en juin. Les dates d'examens sont indiquées dans le **calendrier universitaire** (disponible sur le Portail étudiant).

L'ensemble des règles et droits relatifs aux enseignements et aux examens sont rassemblés dans le "Règlement des études" disponible sur le Portail étudiant.



RÉORIENTATION

En première année, deux périodes permettent de se réorienter vers une nouvelle discipline de licence :

- **en novembre**, selon certaines conditions, pour une réorientation à partir du deuxième semestre,
- **entre janvier et mars**, via l'application Parcoursup, pour une réorientation en L1 à la rentrée suivante.

➤ **Plus d'infos sur votre Portail étudiant, rubrique Formation, Réorientation**



ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) vous aide à la construction de votre parcours d'études et votre projet professionnel. Il vous accompagne en vous proposant des entretiens individuels (présentiel, visio, téléphone) des ateliers, des séances d'informations, des ressources numériques et documentaires.

➤ **Plus d'infos sur votre Portail étudiant, rubrique Formation, Orientation**

Contact : suio-ip-orientation@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 91

Accueil à l'Espace Accompagnement Étudiant
Bâtiment P - niveau 2
Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h

SUIO-IP - Secrétariat des stages

Campus Villejean
Bâtiment T (Pôle numérique) - Bureau T315
Ouvert tous les après-midi de 14h à 17h
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h
suio-ip-stage@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 99 (Langues - Sciences Sociales - Staps)
02 99 14 13 88 (ALC - Sciences Humaines)

TESTER L'ENTREPRENEURIAT OU DÉVELOPPER UN PROJET EN PARALLÈLE DES ÉTUDES

Le Pépite Bretagne propose des programmes de sensibilisation à la création d'activité gratuits pour toutes les étudiantes et les étudiants intéressés par ce domaine (Fabrik ta pépite, par ex). Pour celles et ceux qui ont déjà un projet, un accompagnement est possible avec le SNEE (statut national étudiant entrepreneur) qui permet de bénéficier d'un suivi individuel, d'assister à des ateliers sur la création de projet, de réaliser son stage sur son projet, d'avoir un mentor professionnel, etc.

pepitedebretagne.fr



PARTIR À L'ÉTRANGER

Pour celles et ceux qui souhaitent réaliser une partie de leur parcours universitaire à l'étranger (études, stages, assistantat), l'Université Rennes 2 organise une **"semaine internationale"** en novembre. Plusieurs réunions d'information autour de grandes thématiques pratiques comme la présentation des programmes de mobilité, des différents échanges universitaires et des financements possibles, sont programmées pendant cette semaine.

Contact : dri-outgoing@univ-rennes2.fr
02 99 14 10 92

➤ **Plus d'infos sur votre Portail étudiant**



ÉTUDIER À DISTANCE

Vous souhaitez entamer un double cursus ? Des contraintes vous empêchent d'assister aux cours en tant qu'assidue, assidu ? Les demandes de changement de statut (assidue, assidu vers enseignement à distance) sont à effectuer auprès de votre scolarité jusqu'à mi-septembre.

➤ **Plus d'informations sur univ-rennes2.fr rubrique Formation, Inscriptions/Candidatures**

Des frais supplémentaires spécifiques à l'enseignement à distance sont à prévoir en sus des frais d'inscription administrative.

VOTRE CAMPUS



VOS SERVICES



CARTE ÉTUDIANTE

La carte étudiante est délivrée à toute personne inscrite à l'université. Elle vous permet d'attester de votre statut d'étudiante ou d'étudiant de l'Université Rennes 2.

En cas de perte de votre carte étudiante, vous devez adresser une **demande de duplicata** auprès de la scolarité de votre département ou de votre UFR.

CARTE KORRIGO SERVICES

Une seule carte pour vos déplacements et vos services sur les campus !

La carte Korrigo Services remplace la carte Vie universitaire pour les nouvelles et nouveaux étudiants. Édité par la STAR, la carte Korrigo Services permet d'accéder aux services de l'Université Rennes 2 et de la ville de Rennes (transports en commun, bibliothèques municipales, piscines, etc.) Elle vous fait bénéficier de :

- **la restauration du CROUS** dans l'Académie de Rennes (restaurants universitaires, cafétérias, distributeurs automatiques, commande en ligne). Pour cela, il faut créditer votre compte "Izly" sur internet ou sur l'application smartphone et activer votre carte auprès de l'accueil du CROUS au RU Le Métronome ;
- **les prêts de documents** dans les différentes bibliothèques de l'Université Rennes 2 (faire activer votre carte à l'accueil de la BU centrale) ;
- **impression, photocopie et scan** sur une douzaine de copieurs situés principalement dans les bibliothèques,
- **l'accès aux activités sportives** organisées par le Service Inter-Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SIUAPS).

La carte Vie universitaire (distribuée les années précédentes) restera utilisable pour les anciennes et anciens étudiants tant qu'elles et ils seront inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Académie de Rennes.

À noter : La carte Korrigo Services est gratuite lors de sa première création.



BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques mettent à disposition des espaces de travail et des milliers de documents couvrant tous les domaines disciplinaires de l'université. Des ressources audiovisuelles sont disponibles en visionnage sur place ou à domicile. Les BU offrent aussi une large sélection de ressources en ligne : revues, outils spécialisés et ebooks, thèses et mémoires, collections d'ouvrages numérisés. En son sein, la BU centrale héberge des espaces présentant des collections particulières : le Fonds ancien, le Cabinet du livre d'artiste ou encore, une Inathèque.

Rendez-vous sur bu.univ-rennes2.fr pour profiter des services en ligne : prolongation des prêts, suggestion d'achat, réservation d'un document déjà emprunté, demande en magasin... et découvrir les événements culturels programmés tout au long de l'année.

À noter : la BU de sciences sociales déménagera dans le bâtiment A en 2026, entraînant une fermeture temporaire d'avril à septembre.

Campus Villejean

Bibliothèque Centrale (H)
Bibliothèque Arts, Lettres, Communication (B222)
Bibliothèque Musique (O316)
Bibliothèque Sciences Humaines (S210)
Bibliothèque Sciences Sociales (B301)
Bibliothèque Espace des langues (L130)
Bibliothèque François-Lebrun - recherche en Histoire (N210)
Bibliothèque LAHM - recherche en Archéologie (N, salle 104/105)
Bibliothèque CFCB (BU centrale, RDC)

Campus La Harpe

Bibliothèque Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Hors campus

Archives de la critique d'art, 4, allée Marie Berhaut (B)

Contact :

bu-question@univ-rennes2.fr / 02 99 14 12 76
Sur les réseaux @BUrennes2



PORTAIL ÉTUDIANT

Dès lors que vous êtes identifiée, identifié, votre Portail vous permet d'accéder à des contenus, services et outils, notamment :

- consultation de votre dossier administratif,
- emploi du temps, calendriers des examens, résultats,
- boîte de courrier électronique avec l'adresse : prenom.nom@etudiant.univ-rennes2.fr.

Vous devez obligatoirement vous servir de cette adresse mail pour toute correspondance avec les personnels universitaires, de façon à être identifiée, identifié facilement.

etudiants.univ-rennes2.fr



ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Dans la plupart des bâtiments des campus de l'université, se trouvent des salles informatiques équipées de postes Windows, Mac ou Linux connectés à internet. Entre les cours, et notamment pendant la pause méridienne, ces postes peuvent être utilisés librement par les étudiantes et étudiants. Ces salles sont ouvertes en général du lundi au vendredi, entre 8h et 20h, hors vacances universitaires.

Il y a également de nombreux postes informatiques en libre-service dans les bibliothèques.

> Plus d'infos sur votre Portail étudiant



SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Le service Santé des étudiantes et étudiants (SSE) est composé d'une équipe d'infirmiers, de médecins, d'une diététicienne, de psychologues, d'assistantes de service social, et de personnels administratifs. Ils et elles se tiennent à votre disposition pour des rendez-vous médicaux et des entretiens sociaux, le tout sans avance de frais.

sse.univ-rennes.eu

sse@univ-rennes.fr

Campus Villejean

Bât. R Èrève, 2^e étage

Ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h15-17h sur rendez-vous (sauf accueil infirmier)

02 23 23 70 85 / 02 23 23 70 86



RELAIS HANDICAP

L'Université Rennes 2 offre un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap durant toute la durée de leur formation. Plusieurs dispositifs d'aménagement et des solutions au cas par cas peuvent leur être proposés afin de garantir l'accès aux études, quelle que soit la situation de handicap ou de santé.

Les étudiantes et étudiants peuvent ainsi bénéficier d'un accueil individuel spécifique, d'aménagements pour les cours et examens ou encore d'un accompagnement vers l'insertion professionnelle en lien avec le SUIO-IP.

Le Relais handicap organise aussi des visites du campus Villejean afin de faciliter vos déplacements. Contact : devu-relais-handicap@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 97

Campus Villejean, P520, P521, P522. Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h sauf le vendredi matin.

> Plus d'infos sur votre Portail étudiant



AIDES AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Santé, logement, transports,
loisirs, garde d'enfants...

Pour faciliter et agrémenter votre vie quotidienne, de nombreuses aides existent, qui vous sont proposées par l'Université Rennes 2 et ses partenaires. Bourses, allocations, soutien médical et psychologique, accompagnement, conseils, loisirs... L'éventail de ces dispositifs est très large, mais parfois méconnu de la communauté étudiante. C'est la raison pour laquelle l'Université Rennes 2 a décidé de les recenser et de les éditer dans ce guide.

Feuilletez-le et n'hésitez pas à bénéficier des avantages auxquels vous avez droit. Ces aides ont été mises en place pour vous permettre de poursuivre vos études sereinement. Profitez-en !

Kement hag aesaat ha gwellaat ho puhez pemdez ez eus meur a skoazell a c'hall bezañ kinniget deoc'h gant skol-veur Roazhon 2 hag he c'hevellerien. Yalc'hadoù, skorennoù, skoazelloù mezekniezh ha psikologel, ambroug, kuzulioù, dudi... Bras eo an dibab, met a c'hall nebeut anavezet gant ar studierezed hag ar studierien. Sede perak he deus skol-veur Roazhon 2 divizet o renabliñ hag o embann en ul levrig-heñchañ.

Sellit ennañ ha na chomit ket etre daou evit ober ho mad eus ar pezh zo gouestlet deoc'h. Ar skoazelloù-se zo bet lakaet deoc'h da c'hallout mont gant ho studi ent-seder. Grit ho mad dioutañ !

AIDES FINANCIÈRES & MATÉRIELLES



BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Délivrée par le Crous, cette bourse peut être attribuée pour les diplômes nationaux (en présence ou à distance). Vous pouvez faire une simulation sur le site du Crous et remplir en ligne le Dossier Social Étudiant. Il existe d'autres aides financières (aide mobilité Parcoursup, aide mobilité master, aide spécifique...). crous-rennes.fr ou messervices.etudiant.gouv.fr

REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Les montants des droits d'inscription à l'université dépendent du cursus, du niveau d'études et de votre situation. Un remboursement individuel des droits d'inscription est possible pour les étudiantes et étudiants en difficulté ne percevant pas de bourse. Le formulaire de demande de remboursement est à remplir en ligne entre le 3 et le 23 novembre 2024 : etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/remboursement-droits-dinscription

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

Le Dossier Social Étudiant (DSE) est la procédure obligatoire pour les demandes de bourse et/ou de logement en résidence universitaire.

Vous devez constituer le DSE tous les ans en faisant la demande par internet, sans attendre le résultat de vos examens (pour l'année universitaire 2025/26, demande à faire entre le 13 mars et le 31 mai). Vous pouvez faire une simulation pour savoir si vous répondez aux critères sur le site du Crous et remplir le DSE en ligne.

Informations détaillées sur : crous-rennes.fr

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'université propose à ses étudiantes et étudiants de réaliser une mobilité d'études dans le cadre d'un programme d'échange : Erasmus (principalement en Europe) et conventions bilatérales (principalement hors Europe). Les personnes sélectionnées pour une mobilité, percevant une bourse du Crous ou non, peuvent la plupart du temps prétendre à une aide financière à la mobilité. Il existe différentes bourses, attribuées en fonction de critères tels que le pays d'accueil de la mobilité, la durée de la période d'échange. N'hésitez pas à contacter la direction des relations internationales, quelle que soit votre situation. Les personnes sélectionnées reçoivent des informations à ce sujet au mois d'avril précédant leur mobilité, sans démarche particulière de leur part.

Contact :

dri-outgoing@univ-rennes2.fr



AIDES ALIMENTAIRES

L'ÉPICERIE GRATUITE

L'Épicerie gratuite est une association étudiante solidaire luttant contre le gaspillage alimentaire en redistribuant gratuitement des denrées issues d'inventures de grandes surfaces et de cantines. Distributions lundi, mardi et vendredi au bâtiment R (Èrève).

Contact :

epicerie.gratuite.r2@gmail.com

[@Epiceriegratuiterennes2](https://www.instagram.com/Epiceriegratuiterennes2)

DISTRIBUTION GRATUITE DE L'UNION PIRATE

L'organisation Union Pirate organise des distributions alimentaire et d'hygiène de première nécessité durant toute l'année universitaire.

Contact :

[@union.pirate.rennes2](https://www.instagram.com/@union.pirate.rennes2)

BONS ALIMENTAIRES

L'université offre la possibilité aux étudiantes et étudiants les plus en difficulté de bénéficier d'un bon alimentaire de 50 €. Sous conditions.

Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr



AUTRES AIDES

PRÊT ET DON D'ORDINATEUR

Dans le cadre de la lutte contre la précarité numérique, l'université permet d'emprunter gratuitement un ordinateur portable, dans la limite du nombre d'ordinateurs disponibles. Prêt au trimestre, au semestre et à l'année, sous conditions.

KITS D'EMMÉNAGEMENT

Lors de l'édition 2022 du budget participatif Rennes 2, la communauté étudiante a voté pour la mise à disposition de kits d'emménagement (litterie, vaisselle, papeterie) pour les étudiantes et étudiants en difficulté : 100 starters packs solidaires ont été achetés et sont proposés, sous conditions.

ESPACES DE GRATUITÉ

Pour vous équiper à moindre coût, plusieurs lieux (Récup' Campus Villejean, boîtes à dons, à livres, etc.) vous permettent de récupérer divers objets : meubles, vaisselle, petit électroménager, décoration ou encore fournitures scolaires... Vous pouvez également venir y déposer vos objets fonctionnels inutilisés. Plus d'informations p. 42 et 45.

AIDE À L'OBTENTION DU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATION (BAFA)

L'Université Rennes 2 propose un soutien financier de 200 € aux personnes qui souhaitent s'engager dans la formation du BAFA. Il s'agit d'une aide unique. Obtention de l'aide à l'issue de la première session de formation, sur présentation de pièces justificatives, et dans la limite des moyens disponibles.

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES

Le Conseil de la Vie Étudiante et l'Université Rennes 2 proposent des distributions gratuites de protections bio jetables (tampons et serviettes) ou réutilisables (cups et serviettes) sur les campus de l'université. Vous pouvez vous fournir tout au long de l'année auprès de l'Épicerie gratuite et du SSE. Des distributeurs gratuits de protection à l'unité sont aussi installés dans les toilettes des bâtiments.

Contact pour toutes ces aides :

Service Vie Étudiante (SVE)
Point Infos Vie Étudiante (hall bât. Èrève)
Du lundi au vendredi de 12h à 17h
vie-etudiante@univ-rennes2.fr
etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/aides-financieres-materielles



SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Une équipe professionnelle vous accueille, en toute confidentialité et sans avance de frais, et propose :

- des bilans de santé pour toutes et tous les étudiants,
- une visite médicale pour les étudiantes et étudiants étrangers hors Union Européenne, à faire au cours de la première année d'arrivée en France,
- un accueil infirmier (sans rendez-vous),
- des consultations avec des médecins généralistes, gynécologues, psychiatre, psychologues, diététicienne, infirmière tabacologue,
- des ateliers de sophrologie, ateliers cuisine, une formation des associations étudiantes à la réduction des risques en soirée, des actions de prévention sur les campus,
- des entretiens et des accompagnements sociaux avec des assistantes sociales.

Contact :

sse.univ-rennes.eu

sse@univ-rennes.fr

Bât. R Érève, 2^e étage

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30-12h30 à 13h15-17h sur rendez-vous (sauf accueil infirmier)

02 23 23 70 85 / 02 23 23 70 86

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS RELAIS SANTÉ

Le SSE propose sur le campus Villejean un **dispositif d'accompagnement et d'éducation à la santé par les pairs : les Étudiantes et Étudiants Relais Santé (ERS)**. Ils et elles sont là pour répondre à vos questions et vous orienter en fonction de vos besoins.

Les ERS visent également à recueillir les attentes de la communauté étudiante en matière de santé et à co-construire des projets et actions innovants avec le SSE visant le mieux-être et la qualité de vie.

Contact :

Instagram [@ersvillejean](https://www.instagram.com/ersvillejean)



ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour une première demande d'aménagement :

Étape 1 : prendre rendez-vous avec le Relais Handicap pour échanger sur les aménagements d'études et constituer un plan d'accompagnement (PAEH). L'entretien au Relais Handicap peut se dérouler en présentiel, par téléphone ou en visio. Rendez-vous par téléphone au 02 99 14 13 96, sur SmartAgenda disponible sur le portail étudiant (uniquement si votre inscription est finalisée), ou en se présentant à l'Espace Accompagnement Étudiant (campus Villejean, bât. P, 2^e étage).

Étape 2 : prendre rendez-vous avec le SSE (voir contact ci-contre). Le médecin universitaire vous délivrera un avis médical qui sera transmis au Relais Handicap. À réception de cet avis médical, le Relais Handicap vous enverra sur votre boîte mail étudiante la décision d'aménagement sollicité.

Contact :

relais-handicap@univ-rennes2.fr

Bâtiment P - 5^e étage - Portes 522, 521, 520

02 99 14 13 97

etudiants.univ-rennes2.fr/formation/situation-handicap

ACTIONS SANTÉ SUR LES CAMPUS

Tout au long de l'année, des animations et ateliers santé sont proposés par l'Université et le SSE : diététique, soins bucco-dentaires, bien-être, sophrologie, secours à la personne, événements festifs responsables...





COUVERTURE SANTÉ

À la rentrée universitaire, vous n'avez pas de démarches d'affiliation à la Sécurité Sociale à faire.

Que vous débutiez vos études ou que vous les poursuiviez, vous restez affiliée ou affilié à votre régime de protection sociale actuel, souvent celui de vos parents, ou tutrices, tuteurs légaux (régime général, agricole ou autres régimes spéciaux). L'affiliation se fait auprès de la caisse correspondant à votre lieu de résidence.

Contraception, santé mentale, prévention... L'Assurance maladie propose différents dispositifs gratuits à destination des jeunes.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER :

- ouvrir un compte en ligne sur ameli.fr ou sur l'application mobile Ameli et enregistrer son RIB,
- déclarer un médecin traitant au cours d'une prochaine consultation,
- transmettre un RIB personnel par courrier postal,
- mettre à jour votre carte Vitale dans une pharmacie ou un site d'accueil.

MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE :

⚠ L'Assurance Maladie prend en charge 70% des frais de santé. Pour un remboursement à 100%, vous devez souscrire à une mutuelle santé, celle de vos parents ou une autre.

Si vos ressources sont faibles, vous pouvez prétendre, sous certaines conditions, à la complémentaire santé solidaire : ameli.fr/simulateur-droits

Contact :

3646 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
ameli.fr et forum-assures.ameli.fr

APPLICATION AMELI :

Pour une meilleure utilisation de votre protection santé obligatoire, téléchargez l'application Ameli.

Votre espace personnel est accessible depuis votre tablette ou smartphone :

- consultez vos remboursements de soins ;
- téléchargez votre attestation de droits ;
- commandez votre carte Vitale. Vous pouvez aussi déclarer sa perte ou son vol ;
- commandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ;
- gérez vos informations personnelles (adresse, téléphone, coordonnées bancaires...) ;
- posez vos questions par e-mail directement à une conseillère ou un conseiller ;
- trouvez un médecin ou un établissement de santé autour de vous et visualisez leurs tarifs ;
- localisez la borne la plus proche de vous pour mettre à jour votre carte Vitale.

HEALTH INSURANCE FOR INTERNATIONAL STUDENTS

As foreign students, you can get free, easy-to-use health care coverage. Just register on the dedicated website etudiant-etranger.ameli.fr and follow the instructions.

⚠ Students from EU member countries should ask for a European health insurance card in their home countries before arriving in France.

More infos :

international.univ-rennes2.fr/about/your-arrival-rennes-2



ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

SANTÉ PSY ÉTUDIANTS

Ce dispositif permet aux étudiantes et étudiants qui le souhaitent de bénéficier de 8 séances auprès d'une ou un psychologue libéral, sous convention avec ce dispositif, et sans avance de frais.

santepsy.etudiant.gouv.fr

MON SOUTIEN PSY

Ce dispositif permet à toute personne qui le souhaite de bénéficier de 12 séances auprès d'une ou un psychologue libéral, sous convention avec ce dispositif, avec avance de frais puis remboursement par la sécurité sociale.

ameli.fr

BUREAUX D'AIDE PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE

Les Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) sont des **centres de consultation pour les étudiantes et étudiants qui souhaitent une aide psychologique**. L'équipe, composée notamment de psychiatres et de psychologues, psychothérapeutes ou psychanalystes, reçoit des étudiantes et étudiants, à leur demande, et propose des entretiens et consultations. Le rythme des séances est déterminé par le ou la thérapeute et la personne. La démarche est confidentielle.

Les consultations des Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) sont prises en charge par les organismes de Sécurité sociale à 100%.

Contact :

11 boulevard de la liberté, 35000 Rennes
02 99 30 81 24

FAIRE FACE AUX VIOLENCES

PROCÉDURE DE SIGNALEMENT

Vous êtes victime et/ou témoin de discriminations, d'agressions ou de harcèlement sexuel au sein de l'Université Rennes 2, vous n'êtes pas seule, seul ! Vous avez besoin d'une écoute, de conseils, d'un accompagnement ?

Alertez le Service Vie Étudiante (SVE) pour obtenir de l'aide via la procédure de signalement accessible sur le [Portail étudiant](#), rubrique [Vie Étudiante/Prendre soin de ma santé](#).

Pour un soutien psychologique et/ou des soins médicaux d'urgence, alertez le médecin du SSE. Une totale confidentialité est garantie.

Contact :

Service Vie Étudiante
signalement-sve@univ-rennes2.fr
Service Santé des étudiantes et étudiants
vss-sse@univ-rennes.fr
Plus d'informations : univ-rennes2.fr, rubrique université/Rennes 2 s'engage/Actions pour l'égalité

COORDINATION NATIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS (CNAÉ)

Cette ligne gratuite et confidentielle d'écoute et d'accompagnement mobilise des professionnelles et professionnels (psychologues, travailleurs sociaux) pour aider les étudiantes et étudiants en situation de mal-être ou faisant face à des situations de violence ou de discrimination.

Contact :

0 800 737 800
De 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi
etudiant.gouv.fr/fr/cnae



CHANGEMENT DE PRÉNOM D'USAGE

Toute étudiante et étudiant a la possibilité, via le formulaire accessible sur le site de l'université (rubrique Formation/Inscriptions-candidatures/Inscription sous prénom d'usage), d'être désignée, désigné sous son ou ses seuls prénoms d'usage dans l'ensemble des documents de l'université, à savoir :

- des documents à usage interne : liste de personnes inscrites (appel, émargement...), listes de résultats (affichage des personnes admises à l'issue du jury),
- des documents à usage externe : certificat d'inscription, relevés de notes.

Une attestation de changement de prénom et/ou de civilité signée du président de l'université vous est systématiquement remise par le SVE. En revanche, l'attestation de réussite au diplôme et le diplôme ne pourront être délivrés qu'avec le prénom d'état civil.

Il est possible de changer de civilité sur une série de documents édités par l'université. Pour cela, il faut en faire la demande au SVE en même temps que le changement de prénom d'usage. Pour ceux et celles qui ont déjà fait la démarche de changement de prénom d'usage, une demande spécifique doit être faite auprès du SVE afin que la civilité soit modifiée.

Contact :

Service Vie Étudiante
Point Infos Vie Étudiante (hall bât. Érève)
Du lundi au vendredi de 12h à 17h
vie-etudiante@univ-rennes2.fr

CROUS

Une procédure pour le changement de prénom et/ou de civilité existe aussi au Crous pour les étudiantes et étudiants ayant un dossier.

Contact :

crous-rennes.fr/le-crous/procedure-changement-de-prenom-dusage-et-ou-civilite/



GARDE D'ENFANTS

CRÈCHE AU CLAIR DE LA LUNE

Au clair de la lune est une crèche parentale accueillant 15 enfants de 3 mois à 3 ans, ouverte uniquement aux parents de la communauté Rennes 2, résidant à Rennes. Cette crèche associative demande une implication des parents dans la vie de la structure : permanences à assurer par demi-journée, participation au bureau (présidence, trésorerie ou secrétariat), etc. Les enfants sont encadrés par des éducatrices diplômées d'État. Une préinscription est à faire 6 mois avant la naissance de l'enfant, sur rendez-vous.

Contact :

creche.clairlune@gmail.com
02 30 21 55 00
Bâtiment I

L'ÉTOILE

L'Étoile est un centre d'information petite enfance (0 à 3 ans) géré par la Ville de Rennes et la Caf. Son Relais Petite Enfance accompagne les familles rennaises dans leur recherche de mode de garde et leur fonction d'employeur, ainsi que les assistantes et assistants maternels dans leur pratique professionnelle.

L'Étoile, c'est aussi le guichet unique pour les demandes d'attribution de places en crèche pour les enfants rennais dans les crèches municipales ou dans certaines crèches associatives de la ville.

Contact :

2 rue Jacques Gabriel,
35000 Rennes
02 30 21 55 00
etoile-relaispetiteenfance@ville-rennes.fr

ASSOCIATION PARENBOUGE

L'association propose des modes de garde divers et alternatifs à Rennes : parenbouge.fr



AUTRES RESSOURCES

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'association Médiation Métropole PIMMS de Rennes vous met en contact avec une ou un médiateur social qui vous accompagne dans vos démarches administratives de la vie quotidienne. L'association assure une permanence par semaine au Point Infos Vie Étudiante (bât. Érève). Renseignements auprès du Service Vie Étudiante.

Contact :

services.itinerants@pimms.org
06 27 62 62 74

LE 4BIS, INFORMATION JEUNESSE

L'équipe du 4bis vous informe de manière anonyme, gratuite et sans rendez-vous sur tous les sujets (métiers, formation, jobs, loisirs, culture, vie quotidienne, international...). C'est aussi un lieu pour échanger, s'engager et développer ses projets. Ouvert de 13h à 18h du mardi au vendredi, et de 14h à 18h le samedi (hors vacances scolaires).

Point Accès aux Droits des Jeunes (Espace D-Code)

Il vous aide à connaître et faire valoir vos droits en rendant accessibles les informations juridiques dans différents domaines de la vie quotidienne (travail, consommation, famille, relation avec la justice, discrimination...). Accueil gratuit, anonyme, sans rendez-vous du mardi au vendredi de 14h à 18h.

Contact :

contactpadj@le4bis-ij.com

Point Accueil Écoute Jeunes – Le PAEJ

Le PAEJ est un lieu d'accueil, d'écoute, de dialogue, d'information et d'orientation anonyme, confidentiel et gratuit, animé par des spécialistes de la prévention et de l'écoute. On peut aussi y trouver des documents d'information sur la santé et du matériel de prévention en libre service (préservatifs, bouchons d'oreilles, éthylotests,...). Situé au premier étage du 4bis.

Contact :

paej@le4bis-ij.com
02 99 31 87 35 du mardi au vendredi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et le samedi après-midi (voir dates sur le4bis-ij.com).

TESTS DE GROSSESSE GRATUITS

Parce qu'ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, les étudiantes et étudiants ont voté pour la mise à disposition de tests de grossesse gratuits lors de l'édition 2023 du budget participatif Rennes 2. Ils sont à votre disposition au Point Infos Vie Étudiante.

ACCÈS AUX SOINS OSTÉOPATHIQUES

Un partenariat avec l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne, situé sur le campus Ker-Lann à Bruz, permet aux étudiantes et étudiants de l'Université Rennes 2 de bénéficier d'une adhésion gratuite et d'une consultation à 5 €. Les sportives et sportifs de haut niveau de l'université bénéficient quant à elles et eux de la gratuité totale. La clinique est accessible avec le bus C7 ou C7 express - arrêt « Étangs ».

Contact :

50 rue Blaise Pascal – Campus de Ker Lann - Bruz
Prendre RDV : 02 99 57 23 96 ou sur Doctolib

Un partenariat avec Bretagne Ostéopathie permet aux étudiantes et étudiants de l'Université Rennes 2 de bénéficier d'une consultation à 5 €. La gratuité est accordée aux personnes bénéficiant d'une bourse et aux sportives et sportifs de haut niveau de l'UFR STAPS. Les consultations ont lieu sur le campus de la Harpe (bureau 039 au RDC) tous les jeudis ou dans les locaux les vendredis et samedis.

Contact :

167 rue de Lorient – Rennes
Prendre RDV : 02 99 36 81 93 ou sur Doctolib en tapant Bretagne Ostéopathie

ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE



SAISON CULTURELLE SUR VOS CAMPUS

L'Université Rennes 2 propose, via son service culturel, une saison pluridisciplinaire ouverte à tous les publics sur le campus. Vous accédez ainsi à une programmation professionnelle de concerts, spectacles, conférences, expositions, visites, ateliers, et ce gratuitement grâce à votre contribution CVEC.

Retrouvez toute la programmation sur le site internet du service culturel : culture.service.univ-rennes2.fr

Plus d'informations p. 33 et 36.

Contact :

Bâtiment O - niveau 1
s-culturel@univ-rennes2.fr
02 99 14 11 47
f @sculturelR2
@serviceculturelrennes2

DISPOSITIF SORTIR!

Sortir! facilite l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs. Vous êtes éligible, si vous résidez sur Rennes métropole et êtes :

- étudiante boursière ou étudiant boursier échelons 2 à 7,
- étudiante et étudiant en mobilité internationale, sous conditions de revenus, à partir de la 2^e année consécutive en France.

Vous bénéficierez de réductions importantes pour des sorties et activités ponctuelles : cinéma à 3 €, spectacles à 4 €, piscine à 0,80 €... Vous pourrez aussi profiter d'une aide financière pour une inscription à des activités à l'année (sport, pratique artistique, bien-être...).

Modalités d'accès et liste des activités sur : [sortir-rennesmetropole.fr /comment-lavoir](http://sortir-rennesmetropole.fr/comment-lavoir)



PRATIQUE SPORTIVE GRATUITE

Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs sports proposés par le Service Inter-Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS) en vous rendant sur : siuaps.univ-rennes.fr. C'est gratuit!

Il est important de vous préinscrire au plus tôt sur le site internet du SIUAPS pendant la pré-rentree en septembre et de vous rendre au premier cours pour confirmer votre inscription. Les places sont limitées. Plus d'informations p. 34.

PASS CULTURE

Ce dispositif porté par le ministère de la Culture a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux offres culturelles. Grâce à une application web, les jeunes de 18 ans résidant en Bretagne depuis un an peuvent réserver des biens et des services culturels, en utilisant un compte virtuel crédité de 300 €.

Pour bénéficier du dispositif, les bénéficiaires doivent s'inscrire sur : pass.culture.fr

CHÈQUES LIVRES

Lors de l'édition 2023 du budget participatif de Rennes 2, la communauté étudiante a voté pour mettre à disposition de chèque de 20€ pour permettre aux étudiantes et étudiants en situation de précarité d'acheter des livres. Vous pouvez les demander au SVE (sous conditions).

GRATUITÉ DES MUSÉES

Les musées de Rennes sont gratuits pour les étudiantes et étudiants, quel que soit leur âge : Musée des Beaux-Arts, Musée de Bretagne, Fonds Régional d'Art Contemporain, la Criée Centre d'Art Contemporain et l'Écomusée du Pays de Rennes. L'occasion de (re)découvrir les collections permanentes, mais aussi les expositions temporaires.



TRANSPORTS COLLECTIFS

RÉSEAU STAR

Le forfait Étudiant (jusqu'à 26 ans) STAR 12 mois (bus + métro + vélo en illimité) est disponible à la vente de juillet à mi-octobre au tarif de 18,92 € par mois (prélèvement automatique).

star.fr

TARIFS RÉDUITS DES TRANSPORTS

Les Tarifs Réduits des Transports (TRT) vous permettent de bénéficier de la gratuité ou de réductions importantes (de 50 à 85%) sur votre abonnement mensuel aux transports en commun de Rennes métropole.

Les TRT sont valables sur le réseau STAR, pour les abonnements bus, métro et Handistar, et les vélos en libre service sur Rennes métropole.

Ces tarifs sont destinés aux étudiantes et étudiants résidant sur Rennes métropole qui sont :

- Boursières ou boursiers (échelons 2 à 7).
- En mobilité internationale, sous conditions de ressources et à partir de la 2^{ème} année consécutive en France.

Effectuez votre demande en ligne :

transport.metropole.rennes.fr/tarifs-reduits-pour-les-transport

RÉSEAU BREIZH GO

Voyagez dans toute la Bretagne en car ou en train via le réseau régional de transports collectifs et profitez des tarifs pour les moins de 26 ans et des offres promotionnelles telle que la gratuité sur l'ensemble du réseau Breizh Go en été.

breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne

Vélo + train / vélo + car : c'est possible ! Tous les trains TER BreizhGo acceptent les vélos (dans la limite des emplacements prévus à cet effet). Certaines lignes de cars BreizhGo sont également équipées pour les vélos.



VOITURE RESPONSABLE

COVOITURAGE

Pour vos déplacements quotidiens vers le campus, rejoignez la communauté Université Rennes 2 sur Blablacar Daily. Rennes Métropole subventionne le covoiturage : au volant, gagnez jusqu'à 150 € par mois ; passagère ou passager, payez 0,50 € par trajets (20 premiers trajets offerts) et garantie de retour.

Télécharger l'application : blablacardaily.com/telechargement

AUTO-PARTAGE

Besoin d'une voiture ponctuellement ? Location 24h/24, à la carte, pour une heure, un jour ou plus, avec Citiz Rennes Métropole, choisissez ce qui convient pour chacun de vos déplacements. Une station est présente près de la station de métro Villejean Université. Le prix de vos utilisations est calculé selon la durée et la distance parcourue. Le carburant, l'assurance, l'entretien, et même l'emplacement réservé - tout est compris.



STATIONNEMENTS VÉLO

530 places vélos sont réparties sur les campus Villejean et La Harpe dont 45 % sont couvertes. Vous pouvez aussi avoir accès gratuitement aux garages sécurisés dans tout Rennes (inscription à la Maison du vélo de Rennes). Le plus proche se situe sur le parking de la piscine Villejean, en face du métro.

 **Contact :**

Maison du vélo
15, bis place de la Gare, Rennes

ACHETER OU LOUER UN VÉLO

BOURSE AUX VÉLOS RENNES 2

La Journée de la mobilité du jeudi 19 septembre 2024 sera l'occasion de trouver un vélo d'occasion à prix abordable (prix variant de 20 à 120 € environ). Achat à partir de 10h (casquette d'Erève - Campus Villejean).

PRIME ACHAT VÉLO

Pour tout achat d'un vélo neuf ou d'occasion, l'établissement vous rembourse 50€ sur présentation d'une preuve d'achat (facture ou attestation sur l'honneur du vendeur).

 **Contact :**

vie-etudiante@univ-rennes2.fr
etudiants.univ-rennes2.fr/vie-etudiante/aides-financieres-materielles

STAR LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

Il existe des centaines de stations pour emprunter un vélo dans tout Rennes. Toutes sont équipées de terminaux de paiement par carte bancaire.

LOCATION DE VÉLO ÉLECTRIQUE À L'ANNÉE

Louez un vélo à assistance électrique pour aller en cours, au sport, pour vos sorties... À partir de 100 € pour un an pour les bénéficiaires de la tarification solidaire.

star.fr

RÉPARER SON VÉLO

ATELIER LA ROUE LIBRE

Animé par les bénévoles d'Ar Vuhez, cet atelier d'auto-réparation de vélos situé au cœur du campus Villejean, repose sur le principe de l'entraide et du partage de connaissances. Vous y trouverez des outils, des pièces d'occasion et des conseils pour entretenir et réparer votre vélo. Local près des escaliers du bâtiment B.

 **Contact :**

ar.vuhez@gmail.com

BORNES D'AUTO-RÉPARATION

Vous trouverez des bornes d'auto-réparation vélos sur chaque campus (devant les bâtiments Présidence et L sur le campus Villejean / entrée principale campus La Harpe). Elles fournissent les outils les plus utiles aux cyclistes 24h/24 : jeu de clefs Hex, démontes pneus, tournevis, pompe...

ASSOCIATION LA PETITE RENNES

L'association La Petite Rennes propose un atelier participatif d'auto-réparation de vélos à Rennes. Elle organise aussi une filière de réemploi et de revalorisation du vélo avec possibilité d'acheter des vélos d'occasion remis en état.

 **Contact :**

contact@lapetiterennes.org
lapetiterennes.org



RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Les étudiantes et étudiants de l'Université Rennes 2 peuvent profiter d'un choix conséquent parmi 25 cités et résidences universitaires à Rennes, allant de la chambre au studio / T2. Les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de handicap délivrée par une MDPH peuvent solliciter le service social afin de demander un logement adapté à leur pathologie. Retrouvez les différentes résidences universitaires sur la carte interactive des campus de Rennes 2 : map.univ-rennes2.fr

Procédure :

Une fois votre Dossier Social Étudiant constitué, vous pouvez vous connecter sur trouverunlogement.lescrous.fr/ pour faire votre demande de logement.

Plus de renseignements sur le site du Crous. crous-rennes.fr

CAUTION LOCATIVE

L'organisme Action Logement propose la garantie Visale et offre à toutes et tous les étudiants, sans conditions de ressources ni de nationalité, une caution locative gratuite pour tout type de logement. Elle couvre les loyers et charges impayés.

⚠ Si la garantie est mise en jeu, le remboursement de la caution sera demandé.

D'autres aides sont également proposées par Action Logement : avance du dépôt de garantie Loca-Pass et aide Mobili-Jeune, pour aider les étudiantes et étudiants en alternance à payer leur loyer.

Demande de garantie Visale sur : visale.fr

Informations et démarches complémentaires sur : actionlogement.fr

Antenne Rennes

43 square de la Mettrie
02 21 07 01 01



ALLOCATIONS LOGEMENT POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Selon le logement occupé, les étudiantes et étudiants peuvent prétendre à trois types d'aides au logement versées par la Caf : l'APL, l'ALF et l'ALS (Aide Personnalisée au Logement, Allocation Logement à caractère Familiale ou Allocation Logement à caractère Social). Elles ne sont pas cumulables entre elles, ni avec les allocations familiales perçues par les parents et ne sont pas rétroactives.

L'aide versée varie en fonction du montant du loyer, des ressources déclarées (pas celles des parents), de la nature du logement, du lieu d'habitation et du statut d'occupant (locataire, colocataire). Le bail et la quittance doivent être établis au nom de l'étudiante ou étudiant.

⚠ Si le logement appartient à un membre de la famille (ascendant : parent, grand-parent, arrière-grand-parent, ou descendant : enfant), aucune aide ne sera versée.

Simulation, demande et suivi de dossier : pour l'aide au logement étudiant, tout se passe sur caf.fr et sur l'application Caf - Mon Compte.

Tout savoir sur les aides possibles au logement pour les jeunes : mes-aides.gouv.fr

CONSTITUTION DOSSIER LOCATION

DossierFacile est le service numérique de l'État qui permet la constitution d'un dossier de location conforme et sécurisé pour trouver un logement. Simple d'utilisation, DossierFacile accompagne les candidates et candidats locataires dans la création d'un dossier de location numérique, labellisé par l'État. Un outil qui sécurise les informations sensibles des personnes, un tiers de confiance pour toutes et tous !
dossierfacile.fr



CONSEILS

L'ADIL vous informe et vous conseille sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en matière d'habitat et de logement. Cette information, qui repose sur la compétence d'une équipe de juristes confirmés, est complète, neutre, personnalisée et gratuite.

ADIL 35

22 rue Poullain Duparc, Rennes
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 17h
02 99 78 27 27

Vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique ou présentiel en ligne sur le site

adil35.org

Des permanences sont assurées dans le département.



GUIDE ET POINT INFO LOGEMENT JEUNES DU 4BIS

Le guide «Se loger dans Rennes Métropole», édité chaque année par le 4bis, donne toutes les informations et les contacts utiles pour votre recherche de logement à l'année ou d'un logement temporaire dans Rennes Métropole. Disponible gratuitement au 4bis ou sur le site : le4bis-ij.com

Vous pouvez aussi vous rendre au Point Info Logement Jeunes : une informatrice vous guide dans votre recherche de logement et vous renseigne sur vos droits et les aides dont vous pouvez bénéficier.

Accueil sans rendez-vous les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h.

Le 4bis, cours des alliés, 35000 Rennes
métro Charles De Gaulle

Contact :

logement@le4bis-ij.com
02 99 31 70 61



ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

L'Université Rennes 2 n'est pas uniquement un lieu pour suivre des enseignements. C'est aussi une opportunité de participer à une vie étudiante riche et épanouissante, grâce à plus de 90 associations étudiantes qui existent sur les campus. Envie de vous investir, ou juste vous détendre en dehors des cours ? Vous trouverez à coup sûr, dans ce livret, des associations regroupant des étudiantes et étudiants avec les mêmes centres d'intérêt que vous. N'hésitez pas à les contacter, elles et ils se feront un plaisir de vous accueillir. Et si vous ne trouvez pas, peut-être pourriez-vous monter votre propre projet ou créer une nouvelle association ? Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

La vie étudiante de notre université a énormément à vous offrir. Alors profitez-en, et votre expérience de l'université n'en sera que meilleure !

Skol-veur Roazhon 2 n'eo ket ul lec'h da gaout kelennadurezh nemetken. Bezañ eo ivez an digarez da gemer perzh en ur vuhez studi pinvidik ha frouezhus, gras da ouzhpenn 90 a gevredigezhioù studierien o vont en-dro war ar c'hampusoù. C'hoant ganeoc'h emellout, pe kaout amzer blijus e-maez ar c'hentelioù ? Anat e kavot, el levrig-mañ, kevredigezhioù studierien o rannañ ganeoc'h ar memes dudi. Kit e darempred gante, laouen e vint ouzh ho tegemer. Ha ma ne gavit ket, ken buan all e savot ho raktres pe ur gevredigezh nevez ? Aze emaoomp evit ho pleinañ en difraeoù zo da ober.

Kalz he deus ar vuhez studi da ginnig deoc'h. Sede, tapit krog enni, hag ho skiant-prenet er Skol-veur a vo gwelloc'h c'hoazh !

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



Principal pilier de la vie étudiante et de l'animation des campus, les associations étudiantes vous proposent tout au long de l'année un grand nombre d'activités dans des domaines très variés. Vous pouvez adhérer à ces associations, bénéficier de leurs actions, mais aussi vous investir dans leur gestion quotidienne ou participer à l'organisation des activités. De plus, si vous avez un projet en rapport avec leur domaine, elles peuvent sûrement constituer le cadre pour le réaliser. N'hésitez donc pas à les contacter ou à les rencontrer, particulièrement en début d'année. La plupart d'entre elles ont des locaux sur les campus et sont très actives sur les réseaux sociaux.

♥ BON PLAN À l'occasion de la **Semaine Campus** les 16 et 17 septembre 2025, chaque association disposera d'un stand au sein d'un village associatif installé au cœur du campus.

♥ BON PLAN Une option facultative « **engagement étudiant** » (ou VEE) vous permet de valoriser votre investissement dans ces associations en vous offrant des points bonus sur votre moyenne générale. Plus d'informations p. 31.



ASSOCIATIONS DE FILIÈRES

À Rennes 2, la plupart des filières disposent d'une association ayant pour but de créer du lien social entre les étudiantes et étudiants de cette discipline, et de proposer des activités en lien avec celle-ci. L'inscription ne coûte que quelques euros et permet d'accéder à de nombreuses activités ou de bénéficier d'une réduction : soirées, voyages, conférences, sorties culturelles...

- **L'AME**
Musicologie, O102
- **L'Ardus**
Arts du spectacle, B303
- **AREPSY**
Psychologie, S124
- **BDE AES**
Administration économique et sociale, U124
- **BDE Arabe**
Étudiantes et étudiants en arabe, L122
- **BDE HAP**
Histoire de l'art et archéologie, B302
- **BDE LEA**
Langues étrangères appliquées, L122
- **BDE MIASHS PyStaSHS**
Mathématiques appliquées aux SHS, U124
- **Le Boudoir**
Lettres Humanités, B108
- **Com'on**
Information et communication, B101
- **Der die das**
Étudiantes et étudiants en allemand, L129
- **Géozh**
Géographie et aménagement, U124
- **Histoire Deux**
Histoire, U124
- **Kejadenn**
Breton, B303
- **Lok'nes**
Anglais, L129
- **Roazhon STAPS**
Activités physiques et sportives, La Harpe 037
- **Sci'Rennes Educ**
Sciences de l'éducation, S123
- **Sociopates**
Sociologie, S122
- **Staps Rennes Project**
Activités physiques et sportives



ASSOCIATIONS DE MASTERS OU DOCTORATS

Certains Masters ou Doctorats comptent aussi leur propre association.

- **330Xpo**
Master Métiers et arts de l'exposition
- **A2MPT**
Master Management public territorial
- **ACTeur**
Master Aménagement et collectivités territoriales
- **Ad'hoc**
Doctorantes, doctorants en littérature, B304
- **AEHTN**
Master Handicaps et troubles neuro-développementaux
- **AEPCVR2**
Master Psycho-criminologie et victimologie
- **ALPI**
Master Commerce international
- **AMSR**
Master Mathématiques appliquées, statistiques
- **APPCM**
Master Activité physique adaptée et santé
- **Argonautes**
Master et doctorat en archéologie
- **CARTEL**
Master MAGEMI (Histoire des arts)
- **COM'TERR**
Master Communication publique et politique
- **Digital Lab Création**
Master Création numérique
- **ESIGAT**
Master SIGAT (Géomatique)
- **Géopolitique Défense**
Master Géopolitique parcours Défense
- **ID Solidaires**
Master Intervention et développement social
- **IPCA**
Master Ingénierie psychologie sociale et cognitive
- **LEA MMI**
Master Management et marketing international
- **REMOU**
Master Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière
- **Solidarité Inclusion Sports**
Master Développement, intégration, sport et culture
- **Tirage de tête**
Master Métiers du livre et de l'édition, R106
- **Urbazh**
Master AUDIT (Aménagement et territoires)

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

D'autres associations sont destinées à rassembler les étudiantes et étudiants partageant la même passion afin de la pratiquer et de la faire partager aux autres.

- **ADORER - C Lab**
Radio étudiante, R201
- **L'Agrafe**
Journal étudiant, B302
- **Agrume vapeur**
Danse
- **Alter Ego Rennes**
Archéologie
- **L'Arène Théâtre**
Pratique théâtrale, R114
- **Association des étudiantes, étudiants du CFMI**
Formation des musiciennes, musiciens intervenants
- **Association sportive Rennes 2**
Sports & Compétitions
- **Le Bar Associatif**
Bar étudiant, R101
- **Breizh Bowl Brass Band**
Fanfare
- **Ciné-Tambour**
Programmation cinématographique, O102
- **En toute complicité**
Danse
- **Espace M**
Expositions artistiques, R103
- **Festival Transversales**
Festival littéraire et artistique
- **Halloweek**
Festival d'Halloween, R101
- **Lolelolo compagnie**
Danse
- **Multiregard**
Photographie, R114
- **L'Ordre Sifonique**
Jeux de rôles, plateaux et cartes, R205
- **OSUR**
Orchestre Symphonique Universitaire de Rennes
- **Pastis Pétanque Rennes 2**
Culture sudiste
- **Rennes 2 esport club**
Club d'e-sport, L109
- **Rubriken Istor Breizh**
Valorisation du patrimoine breton
- **Scen'Art**
Pratique cinématographique, R114
- **Tomodachi**
Culture asiatique, L109
- **Université pirate**
Éducation populaire, R101
- **Voces Subterrae**
Valorisation de l'histoire



ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ, D'AIDE ET DE SENSIBILISATION

Plusieurs associations (dont des antennes de structures nationales) ont pour objectif d'aider les autres étudiantes et étudiants et/ou d'agir en faveur d'une cause, notamment en sensibilisant la communauté universitaire.

- **AESTR**
Association des étudiantes et étudiants tchadiens de Rennes
- **AFEV Rennes**
Lutte contre les inégalités sociales dans les quartiers populaires
- **Animafac Rennes**
Aide à la vie associative
- **Ar Vuhez**
Sensibilisation à l'environnement, AMAP, potager étudiant, Atelier vélos, etc. R206
- **ARSER**
Amicale des ressortissantes et ressortissants sénégalais de Rennes
- **Association pour la Vie Étudiante de Rennes 2**
Aide à la vie associative et amélioration de la vie étudiante, R101
- **Cercle LGBTQ+**
Défendre les usagères et usagers de la communauté LGBTQIA+, R101
- **Commune Vision**
Lutte contre les discriminations envers les personnes LGBTQI, R208
- **L'Écoute**
Accompagnement victimes de VSS
- **L'Épicerie Gratuite**
Solidarité et lutte contre le gaspillage, Hall du bât. Érebe
- **ESN Rennes sans frontières**
Étudiantes et étudiants internationaux, B150
- **ESS Cargo & Cie**
Cohésion sociale, Hall du bât. Érebe
- **Handi'Rennes 2**
Aide aux étudiantes et étudiants en situation de handicap, R209
- **Recup'Campus**
Espace de gratuité
- **Sentience**
Sensibilisation à la cause animale, S125
- **Solar'ys**
Accompagnement vers la transition écologique

① Retrouvez leurs coordonnées sur le Portail étudiant : rubrique Vie étudiante / Vie associative et citoyenne / Les associations



SYNDICATS ÉTUDIANTS ET ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES

Traditionnellement très engagée, Rennes 2 compte de nombreuses associations défendant les intérêts de ses étudiantes et étudiants. Certaines se présentent chaque année aux élections étudiantes afin de vous représenter dans les conseils. Certaines d'entre elles assurent également des permanences quotidiennes et/ou réalisent des actions militantes tout au long de l'année. Il est possible d'adhérer à la plupart de ces associations, dont les locaux sont regroupés au 1^{er} étage du bâtiment Érebe.

- **Fédération des associations de Haute Bretagne (FAHB)**, R104
- **Le Poing levé**
- **Rennes 2 populaire**, R108
- **Solidaires étudiantes et étudiants Rennes**, R105
- **Union Pirate**, R101

ASSOCIATIONS POLITIQUES

De multiples associations politiques sont également actives à des degrés divers au sein de l'université. Elles proposent d'agir ou d'échanger autour des idées qu'elles défendent. Il s'agit notamment de sections locales d'organisations nationales auxquelles il est possible d'adhérer. S'il est difficile d'en dresser une liste exhaustive, on peut noter la présence active à Rennes 2 de :

- **Les Jeunes Écologistes**
- **Les Jeunes Insoumises, Insoumis**
- **Les Jeunes Générations**
- **Les Jeunes Socialistes**



CRÉER UNE ASSOCIATION

Vous souhaitez créer une association ? L'université peut vous aider dans vos démarches.

En plus de proposer un accompagnement à la vie associative, l'université a mis en place un système d'agrément annuel permettant aux associations étudiantes de bénéficier notamment :

- d'une aide de fonctionnement de 500 € par an,
- d'un crédit d'impression de 100 € par an,
- d'un accès aux fonds de soutien des initiatives, étudiantes (FSDIE),
- d'une boîte aux lettres à l'université,
- d'un référencement sur le site de l'université.

① Plus d'infos :
Pour faire votre demande d'agrément, rendez-vous sur le Portail étudiant, rubrique Vie étudiante / Vie associative et citoyenne

🗨 Contact :
vie-etudiante@univ-rennes2.fr
bve.rennes2@gmail.com

VALORISATION DE L'ENGAGEMENT

Pour valoriser vos engagements, Rennes 2 propose une option facultative « validation de l'engagement étudiant » (VEE) accessible sur un ou deux semestres en licence et/ou master. Cette option est également accessible en licence dans le cadre des unités d'enseignements d'ouverture (UEO) ou de discipline complémentaire (UEDC).

À la fin de chaque semestre vous aurez à remettre un court bilan de vos actions qui vous permettra de valider l'option ou d'obtenir des points bonus sur votre moyenne.

① Plus d'infos :
etudiants.univ-rennes2.fr/formation/enseignements-transversaux/valorisation-lengagement-etudiant-vee

L'Université Rennes 2 vous propose de nombreuses activités et événements tout au long de l'année. Vous trouverez ci après une sélection de ce qui vous est proposé de manière récurrente par les différents services et associations étudiantes de l'université. De plus, si vous avez une idée d'activité que vous aimeriez organiser, l'université peut vous aider à la réaliser et à la financer.



LE CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)

Le Conseil de la Vie Étudiante regroupe l'ensemble des associations et des élus et élues étudiants de Rennes 2. Il mène de nombreux projets tout au long de l'année et vous propose une information régulière sur la vie étudiante et associative de l'université.

Les activités présentées ici ne sont pas les seules à avoir lieu sur nos campus et/ou à être organisées par nos associations. Pour ne rien manquer, nous vous recommandons de :

Rejoindre le canal Instagram
« La Vie Étudiante de Rennes 2 »

@cve.rennes2



VOS ACTIVITÉS



SOIRÉES ÉTUDIANTES

Aspect le plus festif de la vie universitaire, les soirées étudiantes sont l'occasion de décompresser et de rencontrer de nouvelles personnes. Ces soirées organisées par les associations étudiantes (habituellement de filières) ont lieu dans des salles, bars et/ou établissements de nuit des alentours. Il est souvent nécessaire d'acheter en amont ou sur place un ticket/bracelet incluant l'entrée et une ou plusieurs consommations. Un tarif réduit est parfois proposé aux membres des associations organisatrices.

Ces soirées, le plus souvent à thème, marquent les différents moments de l'année universitaire :

- **début d'année** : soirées d'accueil, d'intégration, etc.
- **milieu d'année** : soirées post-partiels, etc.
- **fin d'année** : soirées de fin d'année, galas, etc.

Certaines soirées (festivals, ND4J, gala, etc.), terminant aux alentours de minuit, peuvent également avoir lieu sur les campus. L'Université organise aussi une Soirée Campus gratuite à la fin de l'année universitaire.

Pour votre santé et votre sécurité, il est recommandé de consommer avec modération et d'anticiper votre retour. Pensez également à veiller sur votre entourage. Enfin, si ces soirées sont traditionnellement bon enfant, il est important de rappeler que le bizutage reste strictement interdit par la loi, même avec l'accord des personnes participantes.

♥ BON PLAN Le SSE met à disposition des associations le « sac GPS », un kit de prévention gratuit pour l'organisation de leurs soirées.



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Révélez vos talents ! Le service culturel propose **deux concours créatifs : un concours d'écriture et un tremplin musiques actuelles**.

- « Faites court ! » 27^e édition : le concours d'écriture de formes courtes porte cette année sur le titre d'un poème d'Hélène Dorion tiré du recueil *Mes forêts* (2021) : *Mes forêts sont de longues tiges d'histoire*. Les textes seront édités dans un recueil diffusé sur le campus, et les personnes lauréates remporteront des chèques cadeaux.
- « À vous de jouer ! » 11^e édition : en solo ou en groupe, participez au tremplin musiques actuelles et tentez de remporter un accompagnement personnalisé, des dates de concerts et l'enregistrement d'un EP.

Visites de musées et lieux d'exposition

Chaque mois, le service culturel vous propose des visites commentées et gratuites d'expositions en cours sur le campus Villejean et dans la ville de Rennes.

Pratiques artistiques régulières

Il est également possible de pratiquer la danse, le chant ou la musique en rejoignant l'un des ensembles universitaires suivants :

- Groupe chorégraphique universitaire « À la renverse »,
- Chœur universitaire mixte « Dorémifac »,
- Big Band universitaire,
- Orchestre symphonique universitaire de Rennes.

Ces activités sont gratuites et ouvertes à toutes et tous les étudiants sur inscription.

① Plus d'infos :
culture.service.univ-rennes2.fr

📞 Contact :
s-culturel@univ-rennes2.fr / 02 99 14 11 47 / Bureau 0216

VOS ACTIVITÉS



ACTIVITÉS SPORTIVES

Contrairement au lycée, la pratique sportive n'est pas automatiquement intégrée à votre cursus universitaire. Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs sports proposés par le Service Inter-Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS) en vous rendant sur : siuaps.univ-rennes.fr.

C'est gratuit pour les étudiantes et étudiants s'étant acquitté de la CVEC préalablement à leur inscription à l'université. Il existe deux possibilités :

- **la pratique libre** : elle est disponible au premier et au deuxième semestre. Vous n'êtes pas évaluée, évalué.
- **la pratique évaluée** : voir les cursus éligibles sur le site du SIUAPS, rubrique Le sport à l'université, Être évaluée, évalué pendant mon cursus.

Dans les deux cas, **il est important de vous préinscrire au plus tôt sur le site internet du SIUAPS, pendant la semaine de pré-rentrée en septembre**, puis de vous rendre au premier cours pour confirmer votre inscription. Les créneaux sont très vite complets et il reste rarement de la place pour les étudiantes et étudiants qui n'ont pas réalisé de préinscription.

Bureau du SIUAPS

Hall B - Jours d'ouverture : lundi, mardi et jeudi
Horaires : 9h-13h / 14h-16h

Contact :

agnes.tanguy@univ-rennes2.fr
02 99 14 14 70

STAGES ET ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Olympin'fac, UniverCity O'Trail, soirée du fitness, régates... De nombreux événements sportifs et conviviaux vous permettent de découvrir toute l'année de nouvelles pratiques (badminton, fitness, natation, voile, etc.). Des stages de fin d'année à coût réduit sont également proposés. Retrouvez toutes les infos sur siuaps.univ-rennes.fr

- Aïkido
- Aïkiryu-taïso
- Apnée
- Aquagym
- Athlétisme
- Aviron
- Badminton
- Basket-ball
- Beach volley
- Boxe anglaise
- Cardio training
- Course à pied
- Course d'orientation
- Circuit training
- Danse à deux
- Danse contemporaine
- Danse hip-hop
- Danse modern-jazz
- Danse rock'n'roll
- Danse salsa
- Danse swing
- Escalade
- Fit dance
- Fit zen
- Football
- Football en salle
- Football féminin
- Golf
- Gymnastique sportive
- Handball
- Judo
- Jujitsu
- Kayak
- Marche nordique
- Musculation encadrée
- Musculation spécifique
- Natation
- Padel tennis
- Pilates
- Plongée
- Préparation physique
- Prévention dos/stretching
- Renfo/HIIT
- Renfo/pilates
- Renforcement musculaire
- Rugby
- Rugby féminin
- Sauvetage aquatique
- Savate boxe française
- Shiatsu
- Sophrologie
- Step
- Taï Chi
- Tennis
- Tennis de table
- Trampoline
- Ultimate
- Volley-ball
- Yoga
- Zumba



FESTIVALS ÉTUDIANTS ET TEMPS FORTS THÉMATIQUES

Plusieurs festivals étudiants ont lieu à Rennes 2 durant l'année. Ils proposent de nombreuses activités concentrées sur plusieurs jours. Voici les principaux.

HALLOWEEN

Festival sur le thème d'Halloween mêlant soirées, animations, projections, etc.

Conseil de la Vie Étudiante

Contact : bve.rennes2@gmail.com

ENTREZ DANS L'ARÈNE

LES NOCTURNES INSOLITES

Festivals de théâtre universitaire international

Association l'Arène Théâtre

Contact : larene.theatre@gmail.com

FAC@FAC

Festival de danse

Association En toute complicité

Contact : entoutecomplite18@gmail.com

INTERCELTIC WEEK

Festival autour des cultures celtes

Association des Musiciens Etudiants

Contact : ame.bderennes2@gmail.com

SCEN'ART EN COURT

Festival de création cinématographique

Association Scen'Art

Contact : scenart.association@gmail.com

XMAS WEEK

Festival autour de Noël

Association BDE AES

Contact : bdeaes.r2@gmail.com

Plusieurs semaines et temps forts à thème sont également organisées par l'université et/ou les associations étudiantes. L'occasion de participer à de nombreux événements : conférences, projections, performances, expositions, ateliers, rencontres, tables d'informations, etc. On peut citer pour les plus récurrentes :

- **Semaine Campus en septembre**
- **Semaine internationale en novembre**
- **Verdoyons**

JOURNÉES THÉMATIQUES

Le calendrier de Rennes 2 compte également plusieurs journées thématiques telles que :

- la Journée Portes Ouvertes pour l'orientation
- la Journée de la mobilité pour les moyens de transports
- l'International Student Day pour l'accueil des étudiantes et étudiants étrangers
- la Journée des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur.

♥ **BON PLAN** C'est gratuit et ouvert à l'ensemble des étudiantes et étudiants. N'hésitez pas à y participer ou à contribuer à l'organisation en prenant contact dès maintenant avec les associations organisatrices.

VOS ACTIVITÉS



ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Rennes 2 accueille également tout au long de l'année de nombreux événements organisés par le service culturel de l'université : concerts, projections, rencontres, expositions, spectacles de théâtre, danse ou cirque... Classiques ou nouvelles créations : il y en a pour tous les goûts !

Ces événements constituent la « **saison culturelle** » de l'université. Celle-ci a pour objectif de vous faire accéder à des spectacles professionnels de grande qualité : grâce à votre contribution CVEC, l'accès à l'ensemble de cette saison culturelle est entièrement gratuit pour les étudiantes et étudiants de Rennes 2.

Cette saison accueille également des festivals et structures locales (Maintenant, Travelling, Waterproof, Opéra de Rennes, etc.). Elle vous permet ainsi de participer aux temps forts de la vie culturelle rennaise directement sur les campus de l'université. N'hésitez pas à en profiter ! La programmation et la billetterie se trouvent sur le site internet du service culturel.

① Plus d'infos :

culture.service.univ-rennes2.fr

🗨️ Contact :

s-culturel@univ-rennes2.fr / 02 99 14 11 47 / Bureau 0216

♥ **BON PLAN** Pour ne rien manquer, suivez le service culturel sur :

Facebook : @sculturelR2

Instagram : @serviceculturelrennes2



LIEUX CULTURELS ET D'EXPOSITION

LE TAMBOUR

Cet auditorium de 290 places situé à l'entrée du campus Villejean, accueille régulièrement concerts, spectacles vivants, conférences et projections.

LA MEZZANINE

Située au 1^{er} étage du bâtiment O dans le couloir qui longe le service culturel, elle accueille toute l'année des créations étudiantes.

LA GALERIE ART & ESSAI

En raison des travaux menés à la Bibliothèque Universitaire, ce lieu d'exposition dédié à l'art contemporain est actuellement fermé au public. Une programmation hors-les-murs est déployée.

LA CHAMBRE CLAIRE

Situé dans le hall du bâtiment P, ce lieu d'exposition présente des projets photographiques, mais aussi de la gravure et du dessin.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Expositions, rencontres, événements, les bibliothèques de Rennes 2 développent un large programme d'actions culturelles à découvrir entre deux lectures !

L'ESPACE M

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment M, cet espace clos et vitré permet aux étudiantes et étudiants du master Arts plastiques d'exposer leurs travaux au public.

LE CABINET DU LIVRE D'ARTISTE

Situé au sein de la BU centrale, ce lieu propose une bibliothèque et des expositions consacrées aux publications d'artistes.

LA GALERIE TOKONOMA

Porté par le laboratoire Pratiques et Théories de l'Art Contemporain, la Galerie TOKONOMA est un espace d'exposition et de recherche artistique situé sur le campus La Harpe.



PAUSE THÉÂTRE

Une fois par mois, les enseignantes, enseignants, étudiantes et étudiants en théâtre, organisent, en lien avec le service culturel et des partenaires extérieurs, une « pause théâtre » :

« Prendre le temps de la pause déjeuner pour rencontrer des acteurs de l'actualité théâtrale, tel est le principe de cette pause théâtre ouverte à tous. En une heure, une fois par mois, ces pauses offrent l'occasion de découvrir un artiste, un projet, un métier, un spectacle, pour mieux comprendre l'univers du théâtre, réfléchir ensemble à un geste artistique et nourrir la réflexion sur la création d'aujourd'hui. »

Bénédicte Boisson, maîtresse de conférences en études théâtrales

Elles ont généralement lieu dans la salle Pina Bausch, au 1^{er} étage du bâtiment Erève. L'entrée est libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

① Plus d'infos :

univ-rennes2.fr/campus/acteurs-culturels



CINÉ-TAMBOUR (CINÉ-CLUB)

Tous les mercredis soirs, les étudiantes, étudiants, enseignantes et enseignants en cinéma vous accueillent au ciné-club de l'association Ciné-Tambour.

Les projections, en pellicule ou numérique, ont lieu à 18h et 20h30 au Tambour, l'auditorium de l'université. La saison met ainsi à l'honneur une cinquantaine de films : de fiction ou documentaires, d'animation ou expérimentaux, courts ou longs, incontournables de l'histoire du cinéma ou curiosités contemporaines, etc. Chaque soirée propose ainsi de faire se rencontrer des œuvres d'horizons divers sous la bannière d'une même thématique, bien souvent en partenariat avec des associations, salles de cinéma ou festivals.

Adhésion à l'année : 20 € pour 48 séances environ

Adhésion au semestre : 10 € pour 24 séances environ

Adhésion par demi-semestre : 5 € pour 12 séances environ

① Plus d'infos :

univ-rennes2.fr/campus/acteurs-culturels

🗨️ Contact :

associne.tambour@gmail.com / 02 99 14 15 19

VOS ACTIVITÉS



RADIO ÉTUDIANTE (C LAB)

L'Université Rennes 2 accueille depuis plus de vingt ans la radio associative C Lab (ex Radio Campus Rennes). Gérée par l'Association pour le Développement d'un Outil Radiophonique Étudiant à Rennes (ADORER), elle est un formidable outil d'information et de formation radiophonique auquel les étudiantes et étudiants peuvent participer moyennant une adhésion annuelle de 40€ (payable en plusieurs fois).

Chaque année, la radio recherche de nombreuses et nombreux bénévoles pour s'investir notamment dans les domaines suivants :

- l'animation d'émission musicale ou thématique,
- le journalisme et la rédaction,
- la technique son et informatique,
- la communication,
- l'organisation d'événements et d'action culturels,
- l'éducation aux médias et à l'information.

Il n'est pas obligatoire d'avoir de l'expérience, toutes les formations nécessaires à la prise d'antenne sont assurées par l'équipe en début de saison et un accompagnement est dispensé tout au long de l'année. Le plus important est d'être dynamique et d'avoir envie de s'impliquer !

➤ Plus d'infos :

c-lab.fr

🗨️ Contact :

contact@c-lab.fr
02 99 14 19 61

Bureau : 2^e étage bât. Ereve
Horaires : 10h-18h30



FINANCEZ VOS PROJETS

Le FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes)

Financé par une partie de votre Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), ce fonds sert à soutenir les projets étudiants portés par les associations étudiantes de l'université et respectant différents critères fixés par une charte disponible sur le site internet de Rennes 2.

Si vous avez un projet, rapprochez-vous d'une association et téléchargez le dossier sur le Portail étudiant, rubrique Vie étudiante.

Chaque année, plusieurs dizaines d'initiatives sont financées pour un montant total de près de 320 000 €.

➤ Plus d'infos :

Rendez-vous sur le Portail étudiant, rubrique Vie étudiante / Vie associative et citoyenne / FSDIE

🗨️ Contact :

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE



S'EXPRIMER ET S'INFORMER SUR LES CAMPUS

La liberté d'expression et d'information est garantie aux étudiantes et étudiants à condition de ne pas troubler l'ordre public ou les activités d'enseignement et de recherche. Que ce soit dans le cadre d'une association, d'un syndicat, ou de votre propre initiative, vous pouvez organiser une réunion (en réservant une salle via le système de Tickets / Demandes sur le Portail étudiant), distribuer des tracts ou mettre des affiches sur les espaces prévus à cet effet.

PARTICIPER AUX ÉLECTIONS ÉTUDIANTES

Des élections sont organisées chaque année pour désigner les représentantes et représentants étudiants siégeant au sein des différents conseils gérant l'université. À l'occasion de ces élections vous pouvez vous présenter, faire campagne, consulter les programmes, et surtout voter.

Il est également possible de représenter vos camarades en tant que déléguées et délégués. Pour les filières où ce système existe, des élections sont organisées en début d'année par classe de TD ou amphithéâtre de CM.

Résultats des dernières élections

- **Union Pirate** : 47 %
- **Le Poing levé** : 30 %
- **Engagés pour Rennes 2** : 23 %



BUDGET PARTICIPATIF

Chaque année, le budget participatif de l'université permet à la communauté étudiante de participer directement à la gestion de l'université. Ce mécanisme, mis en place depuis deux ans à l'initiative de vos élues et élus étudiants, est doté d'une enveloppe de 50 000 € destinés à aménager les campus et y améliorer votre quotidien. Après une phase d'appel à projets et de vérification de la faisabilité des propositions, un vote en ligne permet de choisir les projets qui seront réalisés par l'université. Près de 6 000 étudiantes et étudiants ont participé l'an dernier, alors nous comptons sur vous pour imaginer des projets et voter cette année !

Les projets retenus lors de l'édition (2024-25)

- **Prises électriques dans les amphis et les salles de cours**
4137 voix - 20 000 €
- **Fontaines à eau**
2893 voix - 6 000 €
- **Couverts réutilisables**
2066 voix - 500 €
- **Chaises adaptées aux personnes TDAH**
2011 voix - 1 800 €
- **Olympiades inter-licences**
1299 voix - 150 €
- **Portes manteaux dans les toilettes**
1166 voix - 1 000 €
- **Casiers pour ranger ses affaires**
1025 voix - 20 000 €
- **Sifflets repousse-relou**
1023 voix - 400 €

Calendrier

- **Dépôt des projets du 6 oct. au 9 nov. 2025**
- **Phase de vote du 26 jan. au 8 fév. 2026**
- **Cérémonie pour la proclamation des résultats en février 2026**





TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

En entrant à l'Université Rennes 2, vous intégrez un établissement qui encourage sa communauté à mener des actions écologiques et solidaires, afin de préserver le vivant et de lutter à son échelle contre le réchauffement climatique.

L'Université Rennes 2 vient d'adopter son Schéma de Planification et d'Orientations des Transitions (SPOT) 2025-2030, document stratégique transversal qui marque une étape majeure dans l'engagement de l'établissement en faveur de la transition socio-environnementale. Ce plan ambitieux s'articule autour de trois grands objectifs : l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de son impact environnemental, l'adaptation face aux effets du changement climatique, ainsi que l'amélioration de la qualité de vie sur les campus et de l'égalité des chances. À travers cette feuille de route, Rennes 2 affirme sa volonté d'intégrer pleinement les enjeux écologiques et sociaux dans son activité de formation et de recherche, ses politiques et ses pratiques quotidiennes.

Ensemble, nous avons un rôle à jouer pour construire une société écocitoyenne, responsable et solidaire.

En ur zont da Skol-veur Roazhon 2, e kemerit perzh en ur framm hag a ro kalon d'e izili da ren obererezhioù ekologel ha kengret, a-benn miret ar bev ha stourm diouzh e lec'h ouzh ardommañ an hin.

Votet eo bet gant Skol-veur Roazhon 2 he steuñv terkañ ha sturiañ ar c'hemmoù (SPOT) 2025-2030, ur skrid treuz strategel a zo evit gwir ur bazenn a-bouez en he youl da gas war-raok ar c'hemmoù a-fed kevredigezh hag endro.

Ar steuñv hardizh-mañ ha goubl tri fal uhel : koazhañ ar c'hasoù gazioù dezho un efed ti-gwer hag he skog war an endro, ober diouzh emdroadur an hin, gwellaat ar vuhez war ar c'hampusoù ha reiñ an heveleb chañsoù da bep hini. A-drugarez d'ar roll-stur-mañ e embann Roazhon 2 he youl da lakaat ar c'hlaoustreoù ekologel ha kevredigezhel e kreizik-kreiz he stummadurioù hag ar c'haskerezh, en he folitikerezh hag en he fleustroù pemdeziek.

Holl a-gevret hon eus ur perzh da gemer a-benn sevel ur gevredigezh ekoekodedel, atebek ha kengret.

S'ENGAGER POUR UN CAMPUS DURABLE



ENGAGEZ-VOUS POUR LA TRANSITION AU SEIN DE VOTRE CAMPUS DANS LE CADRE DE VOTRE FORMATION

Vous souhaitez vous engager sur votre campus en faveur de la transition socio-environnementale (déchets, biodiversité, mobilité, climat, etc.) et porter un projet qui vous tient à cœur ?

Grâce au module **Validation de l'Engagement Étudiant (VEE)**, l'Université Rennes 2 reconnaît et valorise les compétences, connaissances et aptitudes que vous développez à travers une mission ou une activité d'intérêt général.

Avec le soutien de la cellule TSE, vous pouvez construire et mettre en œuvre un projet porteur de sens, tout en intégrant cette expérience dans votre parcours universitaire.

> Plus d'informations p. 31 et sur : univ-rennes2.fr rubrique **Vie des campus / Vie associative et initiatives étudiantes**

Contacts :

Cellule Transition socio-environnementale

Yohann RECH

Vice-président Transition socio-environnementale et aménagement des campus
yohann.rech@univ-rennes2.fr

Julie CLÉMENT

Chargée de projet Transition socio-environnementale
julie.clement@univ-rennes2.fr
02 99 14 12 37

Dylan OLIVIER

Chargé de projet Empreinte carbone et animation de réseaux
dylan.olivier@univ-rennes2.fr
02 99 14 11 17



ENGAGEZ-VOUS AUPRÈS D'ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

AR VUHEZ

Présente sur les campus Villejean et Beaulieu, l'association forme un espace de partage pour que des débats de fonds accompagnent l'action concrète de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Contact :

ar.vuhez@gmail.com
amapcampusvillejean@gmail.com

L'ÉPICERIE GRATUITE

Cette association solidaire lutte contre le gaspillage alimentaire en redistribuant gratuitement aux étudiantes et étudiants des denrées issues d'inventures de grandes surfaces et de cantines.

> Distributions : tous les lundis et mardis à 18h et vendredis à 15h au bâtiment Érève.

Contact :

epicerie.gratuite.r2@gmail.com

RÉCUP'CAMPUS

L'association étudiante inter-campus récupère les petits objets en bon état et les redistribue gratuitement. Rendez-vous à l'espace de gratuité lors de la Campus Week le 16 septembre (bâtiment Érève) ou au container (entre la BU et le bâtiment L) tout au long de l'année.

Contact :

recupcampus@gmail.com

RÉSEAU ÉTUDIANT POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (RESES)

Ce réseau national d'associations étudiantes mène des projets en lien avec les enjeux écologiques et solidaires tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc. Il coordonne des événements nationaux et soutient les étudiantes et étudiants dans la réalisation de leurs projets (financiers, organisationnels...).

Contact :

rennes@le-reses.org

S'INFORMER ET AGIR



CAMPUS WEEK

MARDI 16 SEPTEMBRE 2025

À l'Espace Développement Durable, vous retrouverez la mission Transition socio-environnementale de Rennes 2, un espace de gratuité, le tri des déchets, les ambassadrices et ambassadeurs de l'eau et des associations locales telles que les ressourceries.

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, nous vous proposons une grande bourse aux vélos et différentes animations gratuites autour des modes de déplacement alternatifs à la voiture (gravage de code anti-vol vélos, covoiturage, opérateurs TC...).

VERDOYONS

DU 3 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2025

Pour sa cinquième édition, le cycle Verdoynons vous invite à créer ensemble un avenir durable et désirable. Au programme : ateliers, projections, rencontres, expositions... autour de l'écologie et notre rapport à l'environnement, avec un focus particulier sur la forêt.

Contact :

julie.clement@univ-rennes2.fr



ESS CARGO

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment Érève, l'ESS Cargo est un tiers-lieu dédié à l'Économie Sociale et Solidaire.

Ouvert à toutes et tous, et en particulier aux étudiantes et étudiants, aux personnes habitant le quartier Villejean, aux associations et aux porteuses et porteurs de projet, c'est un lieu de rencontre et de convivialité qui comporte des espaces de travail et de détente et une salle de réunion.

Ce lieu et ses activités sont gérés par l'association ESS Cargo & Cie.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 21h30

Contact :

contact@esscargo-cie.fr
07 57 18 20 14

EDULAB

Ce fablab, situé au PNRV (bât. T), est un espace collaboratif dédié à la fabrication numérique et aux projets universitaires. Modélisez, imprimez en 3D, programmez des automates ou objets interactifs, pratiquez la couture ou encore pyrogravez grâce à une découpe laser !

Ouvert aux étudiantes et étudiants de 14h à 18h du lundi au vendredi.

Contact :

tony.vanpoucke@univ-rennes2.fr

ALIMENTATION DURABLE



JARDIN PARTAGÉ

Ar Vuhez œuvre sur ce potager collectif bio ouvert à toutes et tous. Ce projet favorise les modes de culture respectueux de l'environnement, le partage de savoir-faire, la redécouverte d'espèces locales et la biodiversité sur le campus. Il se situe entre les bâtiments L et S, venez y découvrir la serre et les buttes de permaculture.

📞 **Contact :**
ar.vuhez@gmail.com



AMAP ÉTUDIANTES

Deux AMAP permettent aux étudiantes et étudiants de s'approvisionner en produits bio et locaux (légumes, pain, œufs) à prix raisonnables et équitables pour les productrices et producteurs. L'engagement se fait entre deux périodes de vacances universitaires. Distribution le mardi de 18h à 20h au bâtiment Érève.

📞 **Contact :**
amapcampusvillejean@gmail.com

PRODUITS EN VRAC

Afin de favoriser la diversification d'une offre alimentaire durable et solidaire, ESS Cargo & Cie et VRAC Rennes s'associent pour développer un groupement d'achat de produits bio et/ou locaux en vrac à prix coûtant pour la communauté Rennes 2 (alimentation et produits d'hygiène et d'entretien).

📞 **Contact :**
esscargo-rennes@vrac-asso.org

DISTRIBUTION GRATUITE DE NOURRITURE

En 2025, l'Épicerie gratuite a célébré son sixième anniversaire. Chaque année, elle redistribue environ 30 tonnes de denrées alimentaires destinées à être jetées, aidant ainsi plus de 2 000 étudiantes et étudiants à se nourrir.

➤ Distributions : tous les lundis et mardis à 18h et vendredis à 15h au bâtiment Érève.

📞 **Contact :**
epicerie.gratuite.r2@gmail.com

📄 **Plus d'infos :**
les aides aux étudiantes et étudiants p. 12.

TRI DES DÉCHETS & ÉCO-GESTES



TRI DES DÉCHETS

Vous trouverez sur le campus des poubelles de tri dans les halls des bâtiments. Nous vous encourageons donc à apporter vos déchets jusqu'à ces poubelles pour les trier selon les consignes :

- **Déchets non recyclables (compartiment noir) :** restes alimentaires, mouchoirs, serviettes en papier.
- **Déchets recyclables (compartiment jaune) :** tous les emballages vides en plastique, carton, aluminium, gobelets, vaisselle jetable, canettes, papier aluminium, conserves, sacs plastiques, papiers / journaux, enveloppes (kraft / fenêtre), magazines / catalogues.
- **Composteurs du jardin partagé :** épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs écrasées, sachets de thé, marc de café.
- **Piles usagées :** Villejean : Érève / La Harpe : Hall
- **Instruments d'écriture usagés :** stylos, critères, marqueurs, fluos, feutres, correcteurs (collecte dans les halls R, S, La Harpe).



BOÎTE À LIVRES ET BOÎTE À DONS

Pour les petits objets en bon état pouvant resservir, vous pouvez les déposer dans la boîte à dons (hall du bâtiment B) et en récupérer gratuitement. Pour les objets plus encombrants, apportez-les au container de Récup'Campus (entre le bâtiment L et la BU).

Sur le même principe, deux boîtes à livres sont installées sur le campus Villejean (devant le bâtiment Érève et la BU centrale).



LES ÉCO-GESTES SUR LES CAMPUS

Les deux universités rennaises ont développé une campagne éco-gestes pour sensibiliser leur communauté aux éco-gestes avec humour. Vous croiserez sur les campus ce petit personnage pas toujours très coopératif !

L'université déploie, chaque année, son plan de sobriété énergétique afin de réduire ses consommations et son impact sur l'environnement. Les gestes simples comme éteindre les lumières, économiser l'eau ou éteindre son ordinateur contribuent à faire la différence.



CONTACTS UTILES



ESPACE ACCOMPAGNEMENT ÉTUDIANT

Cet espace vous renseigne sur toute question concernant votre parcours d'études et votre projet professionnel.

Campus Villejean
Bâtiment P - 2^e étage
Accueil du lundi au jeudi de 13h à 17h et le vendredi de 13h à 16h

devu@univ-rennes2.fr
02 99 14 13 96

SERVICE VIE ÉTUDIANTE (SVE)

Ce service vous informe sur les dispositifs et les actions mises en place pour les étudiantes et étudiants en matière de santé, de solidarité et d'accompagnement social, et vous accompagne dans vos initiatives pour faire vivre votre campus.

vie-etudiante@univ-rennes2.fr

MÉDIATRICE DE L'UNIVERSITÉ

Si les étudiantes et étudiants n'ont pas trouvé de solution satisfaisante au problème qu'elles et ils rencontrent auprès du département ou de l'UFR, elles et ils peuvent adresser leur demande à la médiatrice.

mediatrice@univ-rennes2.fr



ACCUEIL UFR

Du lundi au jeudi de 14h à 17h
et le vendredi de 13h30 à 16h30
(sauf exception)

UFR Arts, Lettres et Communication (ALC)

Campus Villejean
B120, bâtiment B
02 99 14 15 39

UFR Sciences Sociales

Campus Villejean
Bâtiment U
02 99 14 17 89

UFR Sciences Humaines

Campus Villejean
S101 bâtiment S
02 99 14 19 71

UFR Langues

Campus Villejean
Hall, bâtiment L
02 99 14 16 02

UFR STAPS

Campus la Harpe
Hall
02 99 14 20 08



CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Réunissant vos élues, élus et associations étudiantes, le Conseil de la Vie Étudiante (CVE) mène des projets liés à la vie étudiante.

bve.rennes2@gmail.com
[@cve.rennes2](https://www.instagram.com/cve.rennes2)

POINT INFOS VIE ÉTUDIANTE

Au rez-de-chaussée du bâtiment Erève, sur le campus Villejean, un guichet informe les étudiantes et étudiants sur la vie étudiante et la vie associative.
Permanences du lundi au vendredi de 12h à 17h.
02 22 51 44 39

RENNES 2 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

[f @UnivRennes2](https://www.facebook.com/UnivRennes2)
[@univrennes2](https://www.instagram.com/univrennes2)
[in Université Rennes 2](https://www.linkedin.com/universite-rennes2)
[▶ Université Rennes 2](https://www.youtube.com/universite-rennes2)

Lined area for notes on page 48.

Lined area for notes on page 49.

WWW.UNIV-RENNES2.FR

